

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
« SAUVER LE JARDIN ROUSSY »

Mardi 15 septembre 2015 à 19h30

Lieu : Restaurant LE VENETO - Entre-Deux-Villes 8- 1814 – La Tour-de-Peilz

Etaient présents :

- COMITE :
 - Anne-Marie Arnaud - Présidente
 - François Vodoz - Vice-Président
 - Caroline Bertrand - Secrétaire
 - Daniel Borisavljevic - Membre du Comité

- CONTROLEURS AUX COMPTES :
 - Vicky Perret-Gentil
 - Lois Burningham

- MEMBRES DE L'ASSOCIATION :
 - 31 membres

Etaient excusés :

- Mme Ghislaine Durand, membre du comité
- Mme Sandy Hilfiker, membre du comité
- M. Roger Carrard
- M. et Mme Luc et Michèle Boissonnas
- Mme Marianne Falay
- Mme Huguette Renaud
- M. Jean-Jacques Thorens, membre du Patrimoine Suisse Vaud, intendant du Domaine des Doges à La Tour-de-Peilz
- Mme Inge Meyer
- M. Aldo Fontannaz
- Mme Marianne Heller

Points inscrits à l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2014
2. Rapport de la Présidente
3. Rapport des comptes
4. Rapport des contrôleurs aux comptes
5. Décharge au Comité de l'Association
6. Election du Comité pour l'exercice 2015-2016
7. Divers et propositions

La présidence de la séance est assurée par Mme Anne-Marie Arnaud.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale par un discours :

« Je vous remercie d'être venus si nombreux à notre Assemblée Générale.

Je vous présente notre Comité :

- François Vodoz, vice président
- Caroline Bertrand, secrétaire et comptable de notre Association
- Daniel Borisavlejevic (Boris) membre
- Sandy Hilfiker, membre (excusée)
- Ghislaine Durand, membre (excusée)

Notre Association comporte presque 300 membres. Quelques personnes se sont excusées par écrit : M. Roger Carrard, M. et Mme Luc et Michèle Boissonnas, Mme Marianne Falay, Mme Huguette Renaud et M. Jean-Jacques Thorens, membre du Patrimoine Suisse Vaud, intendant du Domaine des Doges à La Tour-de-Peilz. D'autres membres nous ont téléphoné, Mme Inge Meyer, M. Aldo Fontannaz, Mme Marianne Heller.

Comme vous avez pu le constater dans notre rapport, nous avons continué à travailler après le dépôt de la pétition transmise à la Commune le 7 mai 2014. Cette pétition nous a permis de constater que les boélands sont très attachés au Parc ROUSSY, mais pas seulement... les veveysans, les habitants de Corseaux, Corsier, St-Légier, Blonay, Châtel-St-Denis, Attalens et bien d'autres qui profitent de notre beau parc.

Nous vous avons fait savoir que le Canton de Vaud, suite à la mise à l'enquête de la Municipalité, « a argumenté en faveur de la conservation de ce jardin paysager. Il a estimé que l'implantation d'un skate-parc porterait atteinte à l'identité et à l'homogénéité de ce site remarquable ».

*ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) nous a aidés également. Si l'ensemble du jardin n'est pas protégé, il est défini comme Jardin Paysager Historique depuis **2012**. Sur les documents, une grotte était signalée au centre du jardin. Nous avons informé Icomos qu'il s'agissait d'un biotope créé en 1983 et entretenu par les jardiniers de La Tour-de-Peilz, même si ce biotope était à l'abandon depuis la décision de créer un skate-parc à cet emplacement. Depuis notre combat, le biotope n'est plus oublié dans l'entretien général du parc.*

Dans le Jardin Roussy, quelques arbres sont protégés ; la fontaine de 1850 (?) est à l'inventaire des monuments historiques depuis 1981.

La Maison du Paradis (privée), proche du Jardin Roussy, a été construite en 1860 ; elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1995.

L'environnement historique de ce Jardin fait qu'une attention toute particulière doit y être apportée.

Depuis quelques années le jardin Roussy est très animé l'été : beaucoup de baigneurs, de pique-niqueurs, de boulistes, de jeux de ballons, etc.

Le 30 juillet, les partenaires de « Quais en fête » ont organisé une cérémonie officielle d'ouverture des festivités, ainsi qu'un vernissage des expositions photographiques conçues pour le Festival Images. Jolis moments et belles rencontres entre Vevey et La Tour-de-Peilz.

Depuis plusieurs années, fin août, le Festival Nox Orae organise, des concerts durant 2 jours. Les jeunes sont particulièrement intéressés et très heureux de se retrouver à cette occasion.

Le jardin ROUSSY est, non seulement magnifique, mais il est vivant. Les boélands sont très fiers de pouvoir offrir aux visiteurs cette belle nature, un bord de lac exceptionnel et des couchers de soleil extravagants.

Le Jardin ROUSSY, situé si près de Vevey, crée un lien entre cette ville et notre château. La promenade que l'on fait tout naturellement à pied au bord du lac, nous amène au Musée du Jeu.

Nous espérons, avec la transformation du Château de La Tour-de-Peilz, qu'une belle terrasse sera prévue. Ce sera alors l'occasion de mettre en valeur le Musée et sa boutique qui présente, paraît-il un choix de jeux unique en Suisse.

Comme vous avez pu le lire à la fin de notre rapport, le thème DES JARDINS va être la préoccupation du Patrimoine Suisse pour l'année 2016.

Nous avons été contactés par la section vaudoise du Patrimoine Suisse M. Jean-Jacques Thorens, Intendant du Domaine des Doges à La Tour-de-Peilz, membre de notre Association, qui ne peut pas être là ce soir.

Par son intermédiaire, nous allons rencontrer M. Denis de Techtermann, Président de l'Association du Patrimoine Suisse du Canton de Vaud. Leur soutien va se manifester par un article qui sera consacré à notre Association dans le bulletin officiel du mois de janvier 2016.

Nous sommes heureux d'avoir des membres convaincus et qui nous proposent de nous aider si nous en avons besoin. Vous avez à disposition quelques feuillets que vous pouvez distribuer à vos amis. Plus on est nombreux, plus on sera forts.

En conclusion : L'Association est engagée et reste active et vigilante quant à la protection du Jardin ROUSSY.

Nous vous remercions de votre attention.

Je passe la parole à François Vodoz, Vice-Président. »

Puis le Vice-Président prononce à son tour quelques mots d'introduction :

« Quand nous avons commencé à battre campagne contre le projet de la Municipalité, nous avons pu compter sur un large soutien des boelandes et boelands.

Contrairement à ce que la Municipalité essaie de faire croire, nous avons reçu un très large soutien de la jeunesse boelande.

Nous avons aussi constaté que nos signataires venaient de différents horizons politiques. De la Gauche à la Droite en passant par le Centre et bien sûr, beaucoup de Verts.

Tous unis pour préserver un si bel endroit.

Ce sublime été nous a prouvé que nous avons raison de nous battre, car le jardin Roussy était très souvent noir de monde.

Les personnes venant chercher le calme et la beauté du lac avec une vue sublime sur les montagnes. Ravi aussi de constater la grande discipline des utilisateurs du jardin point de vue propreté contrairement au jardin Doret.

Par contre une piste cyclable sur les quais bien définie serait souhaitable ainsi qu'un parc à vélos.

Grâce à votre soutien nous allons continuer à être vigilants pour préserver intact la beauté de ce lieu. »

La Présidente passe ensuite à l'ordre du jour.

Les votes se feront à main-levée.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 3 JUIN 2014

La Présidente résume le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 3 juin 2014. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le rapport annuel 2014 – 2015 a été joint à l'envoi de la convocation. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

La présidente en rappelle les principaux points déjà abordés dans son discours d'ouverture.

RAPPORT DES COMPTES

La secrétaire présente le bilan au 31 mai 2015. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Mme Loïs Burningham, vérificatrice aux comptes, lit le rapport sur le contrôle des comptes. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

La Présidente remercie les vérificatrices aux comptes pour leur travail effectué.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, qui donne ainsi décharge à la secrétaire pour la tenue des comptes de l'Association.

DECHARGE AU COMITE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale donne décharge à l'unanimité, au Comité, pour ses actions effectuées tout au long de l'année dans le cadre de ses fonctions.

ELECTION DU COMITE POUR L'EXERCICE 2015-2016

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, reconduit l'ensemble de Comité pour l'exercice 2015-2016.

Les vérificatrices aux comptes sont également reconduites dans leur mandat.

Cette réélection est accompagnée des applaudissements de l'Assemblée.

La Présidente annonce que si d'autres membres désirent faire partie du Comité, ils sont les bienvenus.

DIVERS ET PROPOSITIONS

Par souci d'économies, un membre propose d'envoyer les circulaires et convocations par e-mail. La Présidente argumente quant au fait que des membres ne disposent pas d'Internet ; par respect pour tous, nous continuons à envoyer nos documents par courrier.

Mme Mireille Chavannes se propose de nous aider lorsqu'une mise sous pli de documents est nécessaire. La Présidente la remercie.

Un membre propose de mettre des articles dans les journaux (24H – Le Régional) en vue de préciser à la population que le Parc Roussy est un jardin paysager historique et de parler du soutien de la section vaudoise du Patrimoine Suisse. La Présidente pense qu'il est tout-à-fait opportun de parler de nos activités dans la presse. Elle attend la rencontre avec le Président du Patrimoine Suisse Vaud et les actions qui pourront en découler.

Un membre demande pourquoi la Municipalité a choisi ce site pour la construction du skate-parc. Le Vice-Président précise que nous avons appris que les jeunes ont été impliqués dans différents choix avec le Service Famille Jeunesse et Sports. Nous avons constaté que, seulement quelques jeunes représentaient La Tour-de-Peilz, un appel d'air s'est fait vers les jeunes des communes de Vevey, Clarens, Montreux.

Plusieurs membres abordent le sujet des oppositions faites par certains riverains. Ces oppositions sont très techniques et des avocats ont été mandatés par les opposants pour le suivi des démarches. A ce jour, la Municipalité n'a pas répondu. La Présidente précise qu'il vaut mieux ne pas brusquer les choses et ne pas enflammer le débat.

Le cas du biotope est également abordé. La Présidente annonce que celui-ci est à nouveau entretenu par les employés communaux. L'ensemble du Jardin est magnifiquement fleuri et nous remercions les jardiniers de La Tour-de-Peilz.

La Présidente remercie chaleureusement l'ensemble des membres qui ont répondu à notre invitation. Cela montre le grand intérêt de tous pour notre Jardin et notre grande motivation à le préserver.

Nous pensons que vers le printemps prochain, nous pourrions informer l'ensemble de nos membres si des actions sont entreprises par notre Comité, bien soudé et dynamique.

La séance est levée à 20h30.

Ainsi fait à la Tour-de-Peilz, le 16 septembre 2015.

La Présidente
Anne-Marie Arnaud

La Secrétaire
Caroline Bertrand

Annexe :
annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2014-2015

annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2014-2015



RAPPORT DE LA PRESIDENTE Assemblée Générale du 15 septembre 2015

11 décembre 2013

La Municipalité annonce au Conseil Communal un emplacement choisi pour le Skate Parc, soit le Jardin ROUSSY.

5 février 2014

Interpellation au Conseil Communal de la Présidente.

Historique du Jardin : Don de CHF. 100'000.- de M. Emile-Louis Roussy, en 1911, accompagné d'une prohibition de bâtir. 3 autres donateurs ont rejoint M. Roussy pour cette réalisation.

19 mars au 17 avril 2014

Mise à l'enquête par la Municipalité d'un skate parc de 450 m², au milieu du jardin Roussy, en lieu et place du Biotope.

Ce jardin est en ZONE DE VERDURE. La Municipalité annonce une dérogation à l'article 46 RPE (Règlement du Plan d'Extension) pour modifier cette zone !

le 17 avril 2014

Une cinquantaine d'oppositions, dont 20 très détaillées venant de la part des propriétaires, voisins proches du Jardin Roussy et de plusieurs conseillers communaux.

7 mai 2014

Conseil Communal : Dépôt d'une pétition « Contre la construction d'un skate parc au Jardin Roussy »

2'098 signatures, dont 1'291 habitants de La Tour-de-Peilz.

3 juin 2014

CREATION DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale constitutive le 3 juin 2014.

Nous atteignons dès les premiers mois de notre campagne, presque 300 membres.

Notre Comité, composé de 7 personnes, s'est réuni 5 fois durant l'exercice 2014/2015 :

Les 24 juin, 21 août, 2 septembre, 22 octobre 2014 et 3 mars 2015.

25 juin 2014

Interpellation au Conseil Communal de la Présidente proposant 4 lieux sur le territoire de La Tour-de-Peilz :

- Terrain de La Farraz
- A côté du stade Bel-Air, 600 m²
- Terrain des Terreaux
- Place des Anciens-Fossés

La Municipalité ne s'engage pas ; elle répond, le 10 septembre 2014, en se reportant à la Motion de Mme Christiane Rithner, déposée en octobre 2011 : « A la Tour-de-Peilz, un skate parc pour les jeunes, concrétisons leur souhait » : Le Conseil Communal a accepté cette motion le 7 décembre 2011. Il faut relever qu'aucun emplacement n'a été défini à cette date.



Juillet et août 2014

Contacts avec la Municipalité

- Notre lettre à la Municipalité, du 30 juin, annonçant notre Association et demandant un rendez-vous. Réponse du 9 juillet nous informant qu'une prise de contact se ferait avec l'Association après la rentrée scolaire – sans suite
- Notre lettre du 26 août demandant la synthèse des Services du Canton de Vaud par rapport à la mise à l'enquête. – sans suite

Distribution de tracts dans les rues de La Tour-de-Peiz et sur les quais, faisant connaître l'Association et son engagement à aller jusqu'au Référendum.

Contacts, courriers, et échanges de mails avec les organismes suivants :

- Service du Recensement Architectural du Canton de Vaud
- Service du Développement Territorial du Canton de Vaud
LE CANTON N'EST PAS FAVORABLE A LA CONSTRUCTION D'UN SKATE PARC SUR CET EMPLACEMENT.
- ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) Canton de Vaud
LE JARDIN ROUSSY est un JARDIN PAYSAGER HISTORIQUE DEPUIS 2012.

3 septembre 2014

Mailing de plus de 1'000 envois pour informer de nos actions.

30 septembre 2014

TOUT MENAGE – 3'000 exemplaires

Aux habitants de La Tour-de-Peiz, particulièrement pour informer des réponses obtenues de la part du Canton et d'Icomos.

Octobre 2014

Recensement des Parcs et Jardins Historiques : donnons toutes nos informations sur le jardin Roussy et ajoutons la date de la création du Biotope en 1983.

20 mars 2015

Lettre aux membres de l'Association – 280 exemplaires – Annonce de la future Assemblée Générale le 15 septembre 2015

15 septembre 2015

2^{ème} Assemblée Générale

2016

Nous apprenons, par la section vaudoise du Patrimoine Suisse, qu'il y aura une journée du Patrimoine national 2016.

Thème : LES JARDINS.

A ce jour, pas de date communiquée sur Internet

Anne Marie Arnaud
Présidente
Le 24 août 2015